

> Intitulé de l'emploi

Gestionnaire logistique

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le gestionnaire logistique organise la gestion des ressources et moyens logistiques (parcs automobiles, bâtiments, salles de réunion, protocoles, salles de restaurant...).

> Activités principales

- Recensement des moyens disponibles et planification des besoins
- Organisation de la répartition des moyens notamment par l'établissement de plannings, tableaux de bord, etc.
- Supervision des prestataires externes
- Relations avec les usagers
- Gestion budgétaire et administrative
- Suivi technique des moyens mis à disposition (utilisation, respect des normes techniques...)
- Prise en charge de la sûreté, de l'hygiène et de la sécurité
- Encadrer une équipe

> Compétences requises

Savoir :

- Organisation de la collectivité ou de l'établissement
- Gestes et postures de manutention
- Techniques d'inventaire
- Bureautique et informatique
- Règles d'hygiène et de sécurité

Savoir-faire :

- Tenir à jour des tableaux de bord
- Planifier
- Veiller au respect des règles de sécurité et d'hygiène
- Encadrer et animer une équipe

Comportements professionnels :

- Goût pour les contacts humains
- Capacité d'adaptation
- Réactivité
- Méthode et sens de l'organisation

> Conditions particulières d'exercice

- Astreintes éventuelles

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Maîtrise des dépenses publiques
- Exigence croissante de la qualité des services (délais, communication...)

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Adaptation des compétences en lien avec les évolutions

> Proximité avec d'autres emplois